

---

# Vue d'ensemble

---

Portrait  
de la population

# Démographie et famille : les différences sociales se réduisent-elles ?

Valérie Albouy, Pascale Breuil-Genier\*

Depuis un quart de siècle, les inégalités sociales face à la mort restent stables. À 35 ans, un homme cadre peut espérer vivre six ans et demi de plus qu'un ouvrier, une femme cadre trois ans de plus qu'une ouvrière. Les différences de mortalité sont surtout marquées avant 60 ans.

Pour les hommes, le recul de la vie en couple s'observe dans toutes les catégories sociales et quel que soit le niveau de diplôme. Les hommes cadres de 30 à 59 ans vivent aujourd'hui plus souvent en couple que les ouvriers ; c'était déjà le cas en 1990. Les évolutions ont été plus différenciées pour les femmes. Les femmes cadres ou diplômées du supérieur ont longtemps moins vécu en couple que les autres femmes. Leur situation conjugale a en moyenne peu évolué depuis 1990, alors que les autres femmes ont connu un recul important de la vie en couple. La part de femmes en couple entre 30 et 59 ans dépend désormais peu du niveau social.

En lien avec ce recul différencié de la vie en couple pour les femmes, la monoparentalité se développe surtout dans les catégories sociales les moins favorisées. Les écarts se sont creusés pour les mères de jeunes enfants : en 2009, parmi les mères ayant un enfant de moins de trois ans, la proportion de mères de famille monoparentale est de 19 % parmi celles ayant au plus le brevet, contre 5 % pour les mères diplômées du supérieur. Lorsque le plus jeune enfant a entre 15 et 17 ans, une mère sur quatre est en famille monoparentale en 2009, et ce, quel que soit son diplôme. Le constat était différent en 1990 où, quand les enfants étaient grands, la monoparentalité était plus fréquente pour les femmes diplômées du supérieur que pour les autres.

Après avoir reculé depuis la fin du *baby-boom*, la fécondité remonte en France depuis le milieu des années 1990. Les structures familiales continuent de se diversifier. L'espérance de vie progresse, à un rythme légèrement ralenti pour les femmes (près de quatre années de vie gagnées depuis 1990 pour les femmes, contre cinq ans et demi pour les hommes). Les situations démographiques ou familiales ne sont cependant pas les mêmes dans tous les milieux. Cet article décrit ces écarts et leurs évolutions depuis 1990.

## Repères

En 2011 :

- 65,4 millions d'habitants.
  - 2,01 enfants par femme.
  - 84,8 ans d'espérance de vie pour les femmes et 78,2 ans pour les hommes.
- } voir fiche 2.1
- Quatre Pacs conclus pour cinq mariages en 2010.
  - 21 % des familles avec enfants mineurs sont monoparentales en 2009, 8 % sont recomposées en 2006.
- } voir fiche 2.2

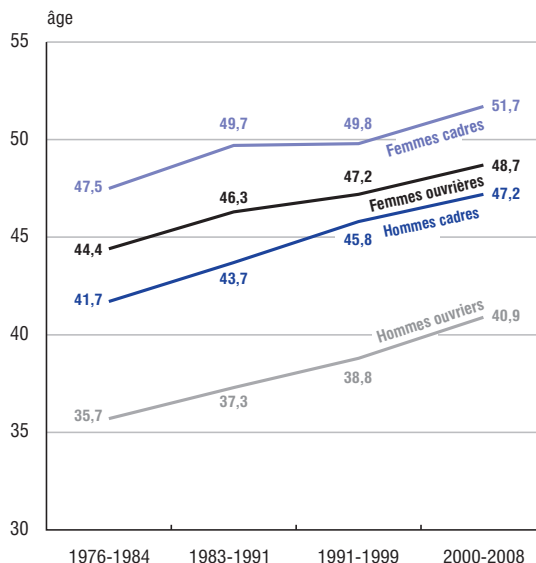
\* Valérie Albouy, Pascale Breuil-Genier, Insee.

## Les inégalités sociales de mortalité restent stables depuis 20 ans

Depuis un quart de siècle, toutes les catégories sociales ont profité des progrès de l'espérance de vie. Chez les hommes comme chez les femmes, les ouvriers, les employés, les cadres, mais aussi les professions intermédiaires, les artisans commerçants ou les agriculteurs ont gagné environ un an d'espérance de vie à 35 ans tous les cinq ans. Les inégalités sociales face à la mort se sont donc maintenues. Dans les conditions de mortalité du milieu des années 2000, un homme cadre de 35 ans vit en moyenne six ans et demi de plus qu'un ouvrier, une femme cadre trois ans de plus qu'une ouvrière (figure 1).

Pour les hommes, les inégalités d'espérance de vie dépendent davantage de la catégorie sociale que du niveau d'éducation. Pour les femmes, le constat est différent : le diplôme s'avère plus discriminant que la catégorie sociale pour décrire les inégalités de mortalité, mais c'est en partie lié à une présence moins longue sur le marché du travail, en particulier pour les générations les plus anciennes.

### 1. Espérance de vie à 35 ans par sexe pour les cadres et les ouvriers



Champ : France métropolitaine.  
Lecture : en 2000-2008, l'espérance de vie des femmes cadres de 35 ans est de 51,7 ans.  
Source : Insee, échantillon démographique permanent.

Les écarts d'espérance de vie selon le niveau social ne sont pas spécifiques à la France. Une étude récente sur 13 pays européens indique qu'en 2007, les écarts selon le diplôme sont plus marqués pour les hommes que pour les femmes, mais restent très variables d'un pays à l'autre. À 30 ans, l'écart d'espérance de vie entre les hommes pas ou peu diplômés (i.e. n'ayant pas de diplôme supérieur au brevet) et ceux diplômés du supérieur dépasse en général dix ans dans les pays d'Europe centrale ou orientale contre cinq ans dans les pays scandinaves ou en Italie. Pour les femmes, l'écart d'espérance de vie selon le diplôme dépasse rarement cinq ans. Il est de trois ans pour les pays nordiques ou l'Italie. Cette étude récente n'intègre pas de données sur la France, mais une étude plus ancienne, portant sur les décès au cours des années 1990 et au début des années 2000, montrait que les inégalités de mortalité selon le diplôme étaient alors plutôt plus marquées en France que dans les pays de l'Europe du Sud et du Nord, mais moins fortes que dans les pays d'Europe centrale ou orientale et les pays baltes. Ce dernier résultat s'expliquait notamment par de fortes inégalités sociales en matière de mortalité liée à la consommation d'alcool.

## La mortalité différentielle est particulièrement élevée avant 60 ans

Les inégalités sociales de mortalité avant 60 ans sont particulièrement marquées en France. Parmi les salariés du secteur privé nés entre 1940 et 1946, 13 % de ceux qui étaient ouvriers à 36 ans sont morts avant 60 ans, contre 6 % des cadres. Le risque de mortalité avant 60 ans varie de surcroît beaucoup au sein d'un même groupe social, d'une profession à l'autre. Dans le secteur privé, les décès avant 60 ans sont par exemple plus fréquents chez les ouvriers les moins qualifiés, notamment chez les ouvriers de type artisanal nombreux à exercer dans le bâtiment (16 % de décès avant 60 ans), que chez les ouvriers qualifiés travaillant dans l'industrie (12 %). Au total, pour un homme de 36 ans salarié du secteur privé, le risque de mourir avant 60 ans varie selon la profession, de 5,5 % pour les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise à 21 % pour les agents de surveillance.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ces écarts. Les ouvriers ont davantage de maladies et d'expositions ou d'accidents professionnels que les cadres. Par exemple, près des deux tiers des ouvriers déclarent porter des charges lourdes ou effectuer des mouvements douloureux et fatigants (contre de l'ordre d'un cadre sur dix), d'après l'enquête Conditions de travail de 2005. La surmortalité des employés et ouvriers peut aussi être liée à la prévalence des comportements « à risques » (alcool, tabac, etc.) dans les différents milieux. Mais la causalité peut aussi être vue dans l'autre sens et dans certains cas, l'état de santé a pu avoir, à un certain moment de la vie, une influence sur la détermination du milieu social dans lequel évolue la personne. Une santé fragile a pu par exemple rendre difficile la poursuite d'études, l'obtention d'une promotion, voire l'accès à l'emploi. Ainsi, l'inactivité des hommes avant 60 ans est souvent liée à des problèmes de santé. Ces derniers ont d'ailleurs, au début des années 2000, une espérance de vie inférieure de dix ans à celle des ouvriers. On observe le même contraste, atténué mais en augmentation, pour les femmes inactives, plus nombreuses et dont l'inactivité résulte de leur situation familiale plus que de leur santé : leur espérance de vie est inférieure de deux ans à celle des ouvrières ; ce n'était pas le cas dans les années 1990.

À ces différences de mortalité selon le milieu social s'ajoutent des écarts selon la situation familiale. En effet, à âge donné, les personnes qui vivent en couple ont une mortalité plus faible que les personnes qui vivent seules, de même que les hommes et les femmes qui ont eu deux enfants. À l'inverse, une séparation ou le décès du conjoint s'accompagnent d'une surmortalité. Tous ces effets restent vrais à catégorie sociale donnée. Ils s'expliquent donc à la fois par des effets de sélection (les ouvriers non qualifiés sont surreprésentés parmi les personnes vivant seules) et des effets propres aux situations familiales. Celles-ci peuvent renforcer ou compenser les différences sociales. Suivant la même logique, les modes de vie familiaux peuvent accentuer ou atténuer les inégalités économiques liées aux situations sociales (*encadré*).

## Les jeunes femmes cadres sont aujourd'hui plus souvent en couple que les ouvrières ou les employées

Entre 1990 et 2008, la durée de vie en couple<sup>1</sup> est restée stable, autour de 37-38 ans. Deux évolutions se compensent sur la période. D'un côté, avec le report de l'âge de mise en couple et la plus grande fragilité des unions, les personnes passent en moyenne deux ans de moins en couple avant 60 ans. Entre 30 et 59 ans, les parts d'hommes et de femmes vivant en couple ont reculé de 8 points entre 1990 et 2008 et, à ces âges, désormais à peine plus de sept hommes et femmes sur dix vivent en couple. D'un autre côté, avec l'allongement de la vie, les personnes restent en couple deux ans de plus après 60 ans.

1. Cette durée de vie en couple est estimée à partir des proportions de personnes en couple à chaque âge et des conditions de mortalités selon l'âge observées l'année considérée.

### Impact de la configuration familiale sur la situation économique

La situation économique d'une personne dépend de sa position sociale (mesurée ici par la catégorie socioprofessionnelle), mais aussi de son histoire familiale. À revenus personnels équivalents, la vie en couple permet en général un niveau de vie supérieur (grâce aux économies d'échelle réalisées sur la consommation) et une meilleure sécurité face aux aléas économiques individuels (en cas de perte d'emploi par exemple, voir le *Dossier* « Les couples sur le marché du travail » dans cet ouvrage). Le parcours conjugal et familial peut également ouvrir des droits ou des revenus spécifiques (prestations, pensions de réversion, dispositions patrimoniales, etc.), à mettre en regard avec le

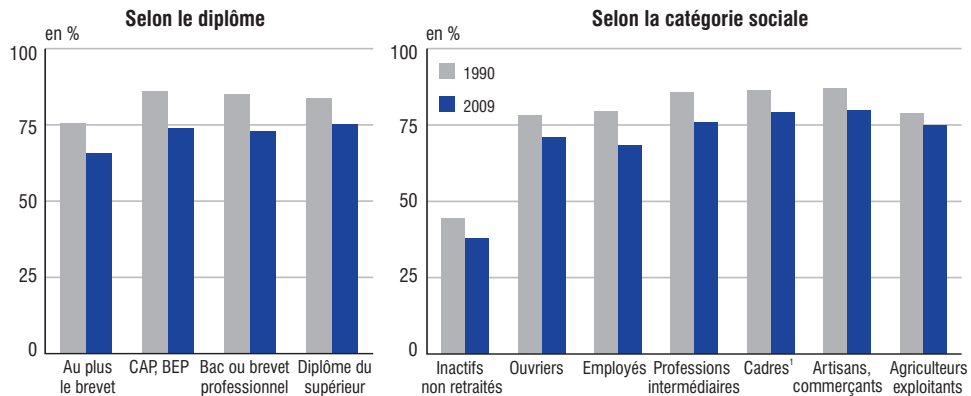
surcroît de dépenses ou les moindres revenus qu'il induit (dépenses liées aux enfants, baisse de revenu liée à une réduction d'activité associée à une naissance<sup>1</sup>, etc.). La transformation des structures familiales dans les différents milieux sociaux est un élément à prendre en compte pour appréhender l'évolution des inégalités économiques. Ainsi, entre 1996 et 2009, le niveau de vie médian des personnes vivant seules, comme celui des familles monoparentales, a augmenté moins vite que celui de l'ensemble de la population. Cela est partiellement dû à l'évolution de la composition sociale de ces ménages au sein desquels la part de mères ouvrières et employées a progressé.

1. Une comparaison, pour les mêmes ménages, des situations avant et après une naissance indique que la diminution de niveau de vie observée est davantage liée à la modification des comportements d'activité qu'à la charge financière supplémentaire induite par cette naissance.

Pour les hommes, c'est au niveau de diplôme intermédiaire que la vie en couple a le plus diminué. Par ailleurs, le recul de la vie en couple entre 30 et 59 ans a été plus marqué pour les professions intermédiaires et les employés que pour les cadres et les ouvriers (*figure 2*). Aujourd'hui comme il y a 20 ans, cadres et artisans-commerçants sont les milieux où les hommes vivent le plus en couple.

Ce qu'on observe pour les femmes est différent. Les femmes cadres ont longtemps moins vécu en couple que les autres mais ce n'est plus le cas aujourd'hui : les femmes cadres de 30 à 59 ans sont aussi souvent en couple que les professions intermédiaires, les employées ou

## 2. Proportion d'hommes entre 30 et 59 ans vivant en couple



1. La catégorie « cadres » contient aussi les professions intellectuelles supérieures.

Champ : France, hommes de 30 à 59 ans.

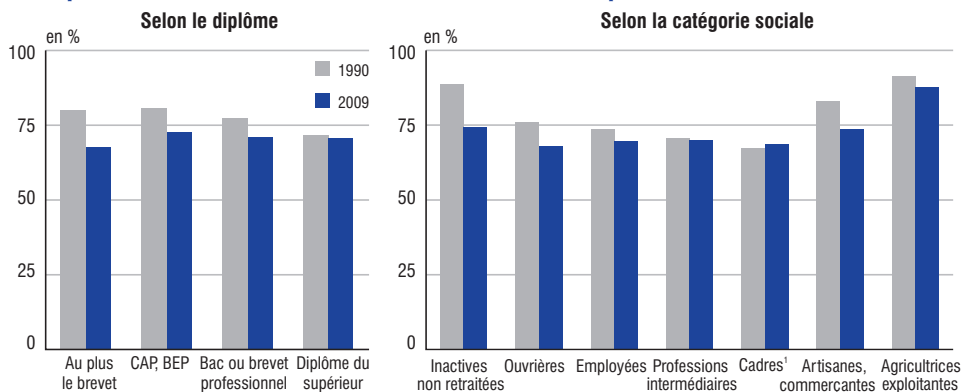
Lecture : en 1990, 76 % des hommes de 30 à 59 ans et diplômés d'au plus le brevet vivaient en couple. Cette proportion est de 66 % en 2009.

Note : les proportions sont standardisées par âge (elles correspondent à la moyenne arithmétique des taux de vie en couple à chaque âge).

Source : Insee, recensements de la population de 1990 (sondage au quart) et de 2009 (exploitation complémentaire).

les ouvrières (figure 3). En effet, le recul de la vie en couple avant 60 ans a concerné les femmes de toutes catégories sociales sauf les cadres. L'analyse en fonction des diplômes montre par ailleurs que ce recul de la vie en couple a été d'autant plus marqué que le niveau d'études était faible. Le contraste s'observe de manière encore plus nette pour les jeunes femmes. La part de femmes cadres trentenaires en couple, qui était stable depuis le début des années 1980, a augmenté de 3 points depuis 1999. Cette part a en revanche diminué de 7 points depuis le début des années 1980 pour les jeunes femmes employées et de 13 points pour les ouvrières.

### 3. Proportion de femmes entre 30 et 59 ans vivant en couple



1. La catégorie « cadres » contient aussi les professions intellectuelles supérieures.

Champ : France, femmes de 30 à 59 ans.

Lecture : en 1990, 80 % des femmes de 30 à 59 ans et diplômées d'au plus le brevet vivaient en couple. Cette proportion est de 68 % en 2009.

Note : les proportions sont standardisées par âge.

Source : Insee, recensements de la population de 1990 (sondage au quart) et de 2009 (exploitation complémentaire).

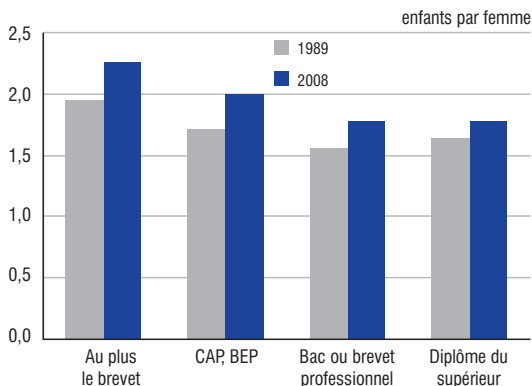
Si les différences sociales en matière de vie en couple se sont plutôt estompées chez les femmes, il n'en va pas de même pour la fécondité. En 1989, les femmes ayant au plus le brevet avaient une fécondité supérieure à celle des femmes plus diplômées. C'est encore le cas en 2008 et les écarts entre niveaux d'éducation se sont accrus (figure 4). L'analyse de la fécondité en fonction de la catégorie sociale est en revanche plus délicate, car les femmes sont souvent inactives après la naissance de leurs enfants. Tenir compte de la catégorie sociale quatre ans après la naissance permet de limiter cet effet. La fécondité des cadres est alors légèrement inférieure à celle des professions intermédiaires, elle-même inférieure à celle des employées ou ouvrières. Ce sont les inactives qui conservent la fécondité la plus élevée.

### 4. Indicateur conjoncturel de fécondité selon le diplôme

Champ : France, population des ménages, femmes de 15 à 50 ans.  
Lecture : en 1989, l'indicateur conjoncturel de fécondité des femmes diplômées d'au plus le brevet était de 1,95 enfant par femme. Il est de 2,25 en 2008.

Note : l'indicateur conjoncturel de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants d'une génération de femmes qui connaîtraient à chaque âge les taux de fécondité de l'année. Cet indicateur est sensible à des modifications de calendrier des naissances (recul de l'âge moyen à la maternité). Méthode des enfants au foyer.

Source : Insee, recensements de la population de 1990 (sondage au quart) et de 2009 (exploitation complémentaire).



## Les femmes les moins diplômées ont été davantage concernées par la hausse de la monoparentalité

En lien avec le recul de la vie en couple, le nombre de familles monoparentales a connu une forte augmentation depuis les années 1980. Entre 1990 et 2009, il a été multiplié par 1,7 et le poids des familles monoparentales est passé d'une famille avec enfant mineur sur huit à une famille sur cinq. Dans 85 % des cas, le parent isolé est une femme. L'augmentation de la monoparentalité depuis 1990 a davantage concerné les ouvrières et les employées que les professions intermédiaires ou les cadres (*figure 5*). Cependant, c'est parmi les femmes de 30 à 59 ans inactives que la part de mères de familles monoparentales a le plus augmenté. Cette augmentation résulte notamment d'une forte progression de la monoparentalité chez les femmes les moins diplômées dont l'insertion sur le marché du travail est plus difficile.

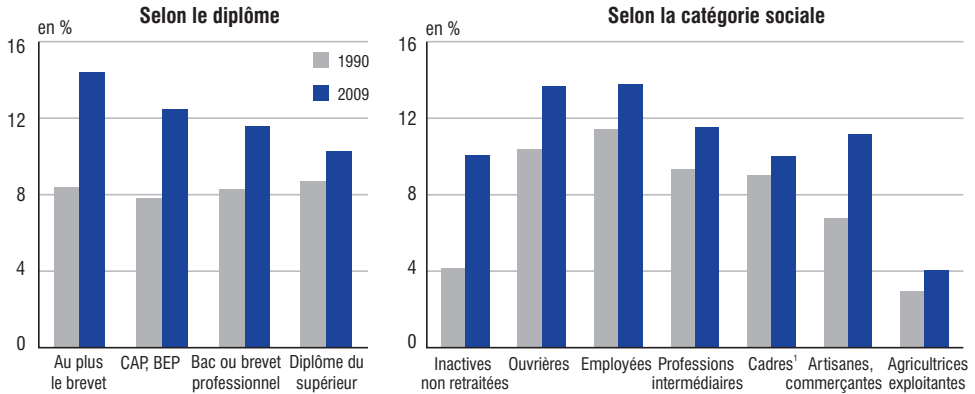
Alors qu'en 1990, la part des mères isolées parmi les femmes de 30 à 59 ans variait peu avec le diplôme, ce n'est plus le cas en 2009. La progression de la monoparentalité a en effet été d'autant plus forte que le niveau de diplôme était faible (+ 6 points pour les femmes ayant au plus le brevet des collèges contre + 1,5 point pour les diplômées du supérieur). Les femmes les moins diplômées sont aussi celles pour lesquelles la vie en couple a le plus reculé et la fécondité le plus augmenté.

Les écarts sont notamment marqués pour les mères de jeunes enfants. Lorsque le plus jeune enfant a moins de trois ans, la proportion de mères isolées varie du simple au quadruple selon le diplôme : 19 % des mères ayant au plus le brevet sont mères de familles monoparentales, contre 5 % des mères diplômées du supérieur (*figure 6*). Les mères peu diplômées qui ont de jeunes enfants sont donc nombreuses à n'avoir pas ou peu vécu avec le père. Depuis 1990, la part de mères isolées parmi les mères de jeunes enfants a doublé ou presque à tous les niveaux de diplôme hormis ceux du supérieur.

Les différences sont moins marquées quand les enfants sont plus grands. En 2008, lorsque le plus jeune enfant vivant avec la mère a entre 15 et 17 ans, environ une mère sur quatre est à la tête d'une famille monoparentale et ce, quel que soit son diplôme. Le constat était différent en 1990 où la monoparentalité était plus fréquente pour les femmes diplômées du supérieur.

C'est l'un des traits saillants de ces 20 dernières années : la monoparentalité a beaucoup augmenté parmi les mères les moins diplômées et ce, à la fois parmi les mères de jeunes enfants et celles d'enfants plus grands. Les femmes moins diplômées sont donc probablement nombreuses à rester mères de famille isolées pendant une grande partie de l'enfance de leurs enfants. Aux différences moyennes entre niveaux d'éducation s'ajoutent donc des différences de trajectoires individuelles : parmi les femmes concernées par la monoparentalité, les femmes diplômées du supérieur la vivent probablement moins longtemps que les peu diplômées. De ce fait, elles seraient en moyenne moins touchées par les conséquences économiques de cette monoparentalité, en particulier par les conséquences cumulatives ou de plus long terme (capacité d'épargne). ■

## 5. Proportion de mères de famille monoparentale parmi les femmes



1. La catégorie « cadres » contient aussi les professions intellectuelles supérieures.

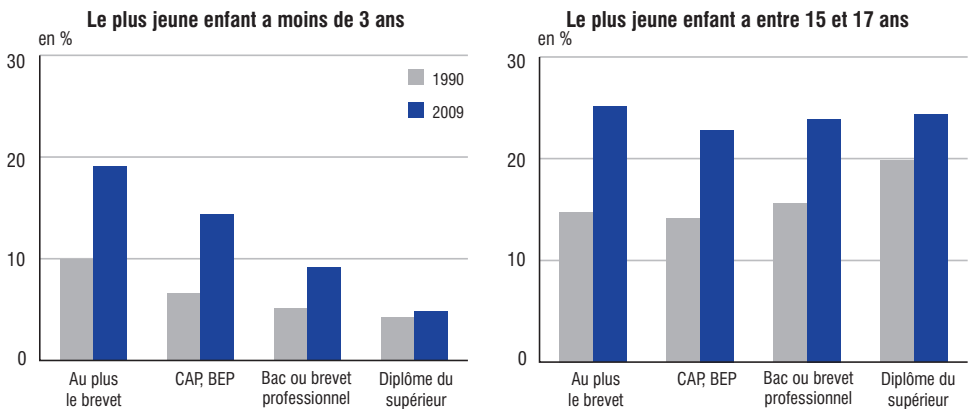
Champ : France, femmes de 30 à 59 ans.

Lecture : en 1990, 8 % des femmes de 30 à 59 ans et diplômées d'au plus le brevet étaient mères de famille monoparentale. Cette proportion est de 14 % en 2009.

Note : les proportions sont standardisées par âge.

Source : Insee, recensements de la population de 1990 (sondage au quart) et de 2009 (exploitation complémentaire).

## 6. Proportion de mères de famille monoparentale parmi les mères selon l'âge du plus jeune enfant



Champ : France, population des ménages, mères dont le plus jeune enfant vivant dans le logement a moins de 3 ans, ou de 15 à 17 ans (âge révolu).

Lecture : en 1990, 10 % des mères diplômées d'au plus le brevet et dont le plus jeune enfant avait moins de 3 ans étaient mères de famille monoparentale.

Source : Insee, recensements de la population de 1990 (sondage au quart) et de 2009 (exploitation complémentaire).



---

## Pour aller plus loin

### Fécondité

- Les enseignantes ont une fécondité supérieure à celle des autres salariées ; hors enseignantes, les salariées du secteur public ont la même fécondité que les autres salariées.  
« Mesurer la fécondité par secteur d'activité (secteur public / secteur privé / non salarié) et par catégorie sociale à partir des recensements », *Document de travail* n° 1203, Insee, 2012.
- Si le niveau de vie diminue après la naissance d'un enfant, c'est avant tout lié à la modification des comportements d'activité.  
« L'effet d'une naissance sur le niveau de vie du ménage », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2011.

### Mortalité

- Les écarts d'espérance de vie à 35 ans entre cadres et ouvriers sont de 6,3 ans chez les hommes et de 3,0 ans chez les femmes ; les écarts de mortalité s'atténuent avec l'avancée en âge.  
« L'espérance de vie s'accroît, les inégalités sociales face à la mort demeurent », *Insee Première* n° 1372, octobre 2011.
- Pour un homme de 35 ans salarié du secteur privé, le risque de mourir avant 60 ans varie de 5,5 % pour les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise à 21,3 % pour les agents de surveillance.  
« Mourir avant 60 ans, le destin de 12 % des hommes et 5 % des femmes d'une génération de salariés du privé », *Insee Références France, portrait social*, édition 2008.
- Aux âges actifs, les différentiels de mortalité selon la catégorie sociale se réduisent si l'on raisonne à diplôme donné et ce, pour les hommes comme pour les femmes.  
« Différentiels sociaux et familiaux de mortalité aux âges actifs : quelles différences entre les femmes et les hommes ? », *Économie et Statistique* n° 398-399, Insee, 2006.

### Couple, monoparentalité

- En une vingtaine d'années, les hommes ont gagné cinq années d'espérance de vie – dont quatre années vécues seuls dans leur logement – et les femmes quatre années – dont trois années vécues seules dans leur logement.  
« Les âges de la vie, vingt ans d'évolutions », *Insee Références Femmes et hommes - Regards sur la parité*, édition 2012.
- Avant 40 ans, les femmes cadres résident davantage en couple qu'en 1990 et ce sont désormais les ouvrières qui vivent le moins souvent en couple.  
« Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? », *Insee Première* n° 1392, février 2012.
- À tout âge, une séparation ou le décès du conjoint s'accompagne d'une surmortalité, à laquelle les femmes semblent mieux résister.  
« Les personnes en couple vivent plus longtemps », *Insee Première* n° 1155, août 2007.

### Comparaisons internationales

- En 2007, les écarts selon le diplôme sont plus marqués pour les hommes que pour les femmes et restent très variables d'un pays à l'autre.  
« Highly educated men and women likely to live longer - Life expectancy by educational attainment », *Statistics in focus* n° 24/2010, Eurostat, juin 2010.
- Au cours des années 1990 et au début des années 2000, les inégalités de mortalité selon le diplôme étaient plutôt plus marquées en France que dans les pays de l'Europe du Sud et du Nord, mais moins fortes que dans les pays d'Europe centrale ou orientale et les pays baltes.  
« Les inégalités sociales de mortalité en Europe », *médecine/sciences* n° 25/2, 2009, p. 192-196.